

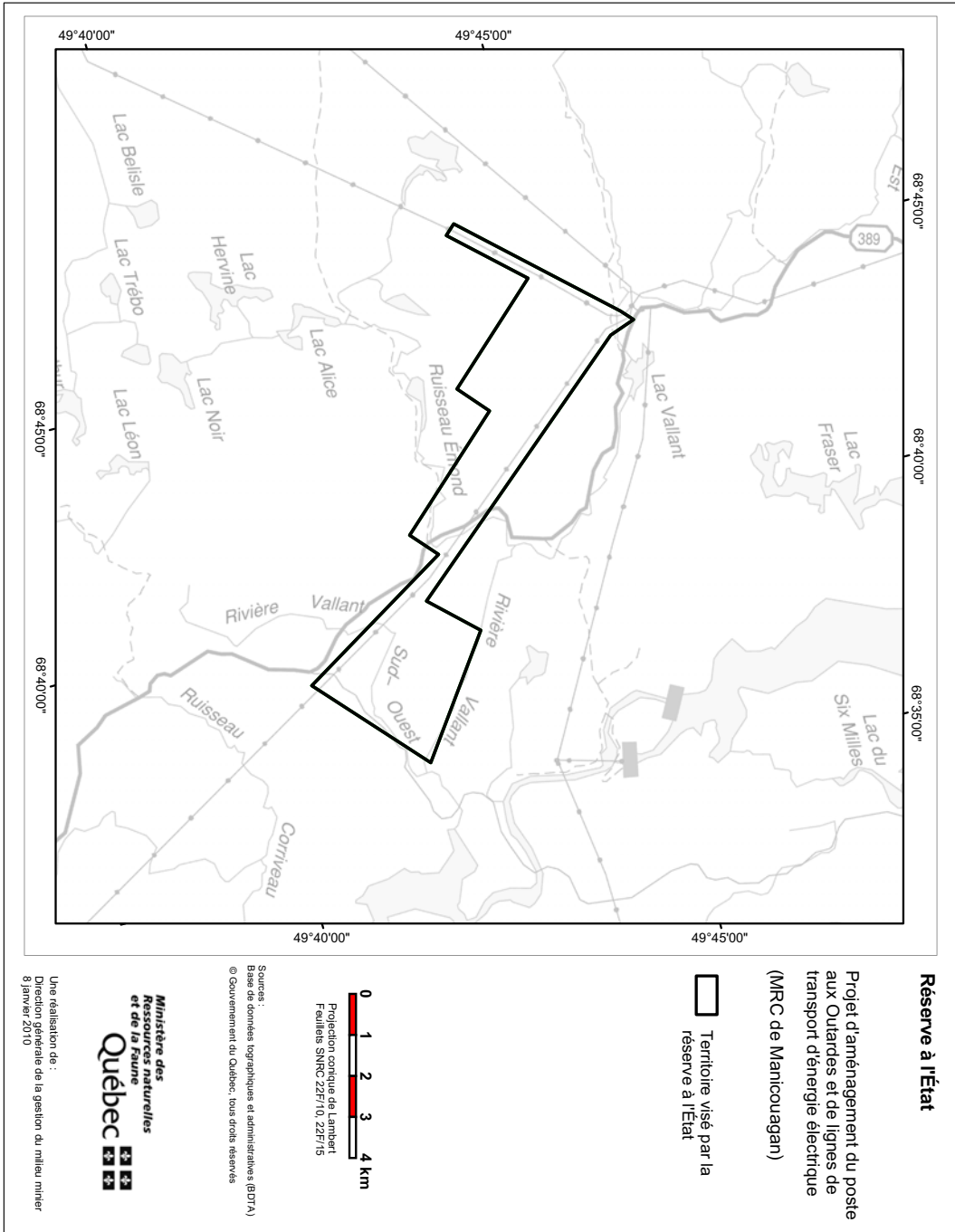
**A.M., 2011****Arrêté numéro AM 2011-042 du ministre des  
Ressources naturelles et de la Faune et du ministre  
délégué aux Ressources naturelles et à la Faune  
en date du 31 octobre 2011**

CONCERNANT la réserve à l'État du terrain nécessaire à l'aménagement et à l'utilisation du poste aux Outardes et de lignes de transport d'énergie électrique, MRC de Manicouagan

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 16 novembre 2011, 143<sup>e</sup> année, numéro 46, page 5014.

À la page 5016, la carte suivante aurait dû être publiée :

<<



>>